

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS A L'UNANIMITE

Le soussigné :

Monsieur Yoann, Régis PINEAU,
Demeurant 21 rue Joseph Herbert 79250 NUEIL-LES-AUBIERS,
Né le 12 juillet 1985 à Cholet (49),
De nationalité française,
Célibataire déclarant avoir conclu avec Madame Nelly, Marie, Annick GRAVELEAU un Pacte Civil de Solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code Civil suivant acte fait à Bressuire (79), le 8 mars 2010, déclaré au Tribunal d'Instance de Bressuire (79), le 8 mars 2010, lequel pacte est soumis aux dispositions de l'article 515-5 du Code Civil instituant entre les partenaires un régime de séparation des patrimoines,

Seul Détenteur de titres de la société 2LP

A préalablement à la décision qui fait l'objet des présentes, exposé et rappelé ce qui suit :

Le soussigné a convenu de procéder dans le cadre d'une opération d'augmentation de capital social à la société 2 LP moyennant :

Apport de bien(s) autre(s) qu'un fonds de commerce par :

Monsieur Yoann PINNEAU, les biens ci-après désignés et évalués comme suit :

- 160 parts sociales numérotées de 641 à 800 de la société G.P. METAL, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé 4 rue de la Tuilerie ZI de la Chausseraie 79250 NUEIL-LES-AUBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIREN 504 352 626 RCS NIORT, ledit apport évalué à la somme arrondie de 62 780 € ;
- 40 parts sociales numérotées de 21 à 60 de la société LOCYA, société civile immobilière au capital de 1 200 €, dont le siège social est situé 4 rue de la Tuilerie 79250 NUEIL-LES-AUBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIREN 753 112 762 RCS NIORT, ledit apport évalué à la somme arrondie de 41 853,20 €.

Lesdits biens sont évalués à la somme totale de 104 633,20 euros, arrondi à 104 610 euros.


- Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

En vue de la réalisation de l'apport en nature à la Société susvisée, les soussignés, à l'unanimité, nomment la société FITECO, Commissaire inscrit, 9 avenue Victor Hugo, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, à l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur desdits apports en nature, lequel sera annexé aux statuts de la Société à constituer conformément à l'article L225-8 du Code de Commerce.

Fait à Voulmentin.
Le 1^{er} juillet 2024.
En 1 exemplaire.

L'associé unique :

Monsieur Yoann PINNEAU

Signé par :

1944D0319CF142E...